

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1175

présenté par

M. Coulomme, Mme Amrani, M. Vannier, M. Bernalicis, Mme Élisabeth Martin, M. Prud'homme,
M. Kerbrat et Mme Legrain

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.